

Fiche descriptive à destination de l'employeur et des tiers financeurs

Les contrats du spectacle

En mode Présentiel

Pour revoir les principaux contrats utilisés dans le spectacle et adapter ses pratiques.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne chargée de l'administration, de la production ou de la diffusion de spectacles.

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître et comprendre le cadre juridiques et la réglementation professionnelle qui s'appliquent dans le secteur du spectacle vivant
- Faire le point sur les différents types de contrats commerciaux rencontrés dans le domaine du spectacle vivant et savoir en identifier les particularités selon le cadre et le secteur d'activité : organisateurs privés/publics/institutionnels
- Être capable de repérer les adaptations nécessaires de ses contrats aux évolutions du secteur

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

Un entretien individuel de positionnement sera systématiquement réalisé préalablement à toute démarche d'inscription, afin de vérifier l'adéquation de la formation avec la situation du demandeur et les prérequis éventuels, qu'ils soient nécessaires ou souhaitables.

CONTENU

- Les contraintes juridiques inhérentes aux activités du spectacle
- Rappel sur les généralités en droit du travail, en réglementation professionnelle et en fiscalité liée aux contrats commerciaux
- La définition et le droit commun des contrats (la formation, la négociation et l'exécution du contrat)
- Les grands types de contrats du spectacle : contrats de cession, co-réalisation, co-production (SEP), location de salle et promotion locale
- Les clauses générales et les clauses particulières
- Bien rédiger son contrat avec les clauses importantes (assurances, droits d'auteurs, droits voisins, conditions d'annulations)

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

Myriam CHAABOUNI *Administratrice de production*

Sa rencontre avec l'univers du spectacle vivant s'est effectuée à la fin de ses études universitaires (Maîtrise en droit/gestion et DEA en droit de la communication audiovisuelle - Université Toulouse 1 Capitole).

Administratrice de la Compagnie Créature (théâtre/marionnette) de 2003 à 2015, elle crée aussi le bureau de production Tout'Art en 2007.

Aujourd'hui, sa principale activité est complétée par l'enseignement dans le cadre du Master "Art et Com" à l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

La direction pédagogique est assurée par Cyrille BUREAU Directeur de l'organisme de formation.

Les contrats du spectacle *suite*

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes, en complément de l'entretien de positionnement.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de fin de formation, rappelant les compétences visées ou les résultats attendus, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif public FAZHAN : 1 080 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique ARTES - Destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants : 750 euros, net de taxes, par participant

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 93 % (taux de répondants 0 % à la date du 18/01/2022)

Cette formation fait partie de la famille thématique [Administration, Gestion, Compta, Juridique](#) ([lien cliquable](#))

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Les contrats du spectacle *suite*

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION
Cette certification vient confirmer que les processus qualité mis en place par notre organisme depuis sa création en 2005
sont conformes aux directives du référentiel national en vigueur.